



## PRESIDENCE

*Communication*

MISSION DU PRÉSIDENT A PARIS  
*Rencontre avec Dominique BUSSEREAU*

Papeete, lundi 06 septembre 2010

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE*****Gaston Tong Sang : « Tahiti Faa'a doit pouvoir accueillir des Airbus A 380 »***

Le Président Gaston TONG SANG ; accompagné du Vice-Président Edouard Fritch et des ministres Steeve HAMBLIN et Louis FREBAULT ; a été reçu, mercredi durant deux heures, par Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des transports au sein du gouvernement de François Fillon. Outre les accords aériens franco-chinois qui seront signés la semaine prochaine à Pékin, les échanges ont notamment porté sur la nécessaire rénovation de l'aéroport de Tahiti Faa'a.

« Nous travaillons sous la forme d'un comité d'orientation stratégique qui se réunit tous les trois mois. La prochaine réunion devrait avoir lieu en Polynésie. Ce comité a pour objectif de mettre en œuvre les chantiers de rénovation des infrastructures du Pays et de l'Etat au niveau de Tahiti Faa'a, de Moorea, Raiatea et Bora Bora », a indiqué Steeve HAMBLIN, ministre du tourisme et des transports aériens, au sortir de la réunion.

Ces trois aéroports qui relèvent de la compétence d'Etat ont besoin d'être rénovés de manière urgente, afin de retrouver un niveau de sécurité et de qualité conforme aux standards internationaux. La délégation polynésienne est donc venue demander au Secrétaire d'Etat aux transports à ce que le comité d'orientation travaille rapidement. Pour Gaston TONG SANG : « Il faut annoncer, avant la fin de l'année, le plan de développement de l'aéroport de Tahiti Faa'a ».

En outre, le Président du Pays a souhaité que cet aéroport soit dimensionné de telle manière à pouvoir recevoir les gros porteur du type Airbus A380 que de nombreuses compagnies comme Quantas ou China Airlines ont déjà acquis : « C'est maintenant qu'il faut le faire et imaginer déjà le rôle que devra tenir la Polynésie française dans le Pacifique car elle se situe au croisement des deux diagonales Amérique du Nord- Australie et Chine- Amérique du Sud. Nous serons donc certainement un passage obligé des liaisons aériennes de demain », a-t-il affirmé.

***Atténuer l'effet des taxes***

Les intérêts des passagers qui viennent en Polynésie française mais également ceux des passagers ont été au centre des préoccupations de la mission gouvernementale présente à Paris. Ainsi Gaston TONG SANG a demandé à Dominique BUSSEREAU que la taxe sur les vols intérieurs au départ des aérodromes de la Polynésie française, recevant plus de 5000 passagers par an, qui doit être mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit progressive et qu' « elle ne frappe pas l'utilisateur de manière brutale ». Dans un souci de modération et de défense des intérêts des passagers aériens, le Gouvernement de Polynésie a milité pour que ce nouveau prélèvement soit étalé sur 3 ans et réparti plus justement entre tous les partenaires, notamment l'Etat, le Pays et les usagers. « Nous avons dit à l'Etat, faites attention car le prix des billets est déjà très élevé », a ajouté le président TONG SANG.

**PRESIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Avenue Pouvanaa a Oopa – BP 2551 – Papeete – Tahiti – Polynésie française  
Contact : Tevaitéa SALMON – Chargé de la communication  
Téléphone : (689) 47.22.04 – Fax : (689) 47.21.13 – GSM : (689) 71.67.36

Par ailleurs, depuis début 2010 les compagnies aériennes se voient assujetties à une nouvelle redevance « océanique ». L'Etat avance que les services rendus par l'aviation civile et la sécurité aérienne en Polynésie française ont un coût et qu'il convient que les compagnies contribuent à son financement. Une réglementation peu appréciée des compagnies déjà en bute à des difficultés en raison de l'augmentation du prix des carburants.

Ainsi, Lan Chile a annoncé récemment qu'elle supprimerait à partir du 4 décembre son deuxième vol qui relie l'île de Pâques à la Polynésie française : « Pour nous cette décision est une perte au niveau touristique. Nous sommes donc venus à Paris défendre les intérêts des compagnies aériennes internationales », a indiqué le ministre du tourisme.

Pourtant, le ministre avait initié avec la compagnie aérienne chilienne un programme de promotion et de renforcement de la desserte entre Tahiti et l'Amérique du Sud. Les budgets de promotion sur ce marché émergent avaient été volontairement prévus avec + 50% de hausse en 2011. La DGAC, Direction Générale de l'Aviation Civile, a confirmé son souhait de faire participer les usagers aux efforts d'investissement et aux coûts de fonctionnement du service de l'Etat dans ce secteur.

Pour le Président du Pays, l'objectif est d' « éviter que les compagnies aériennes ne fuient le ciel polynésien ».

### *Les accords aériens franco-chinois*

Enfin, Dominique BUSSEREAU et Gaston TONG SANG ont évoqué les accords aériens franco-chinois qui feront l'objet de discussions la semaine prochaine à Pékin. La Polynésie y sera représentée afin de défendre ses intérêts.

A propos des perspectives qu'offre le marché chinois, Steeve HAMBLIN a annoncé une bonne nouvelle émanant du ministère de l'Outre-mer : « Nous avons été informés d'une avancée à venir concernant la délivrance des visas chinois. Cela va dans le sens de nos efforts déployés sur le marché chinois avec notamment notre opération à Shanghai à l'occasion de l'exposition universelle, ainsi que la signature d'un accord récent permettant aux touristes chinois d'utiliser leur carte bleue en Polynésie ».

Le gouvernement de la Polynésie française espère désormais que la semaine prochaine la Chine et la France autoriseront le Pays à créer une ligne directe Papeete-Shanghai. « A partir de là nous pourrons aller démarcher les compagnies aériennes chinoises pour les convaincre de venir en Polynésie », a indiqué Steeve HAMBLIN.

Enfin, Steeve HAMBLIN a obtenu l'appui de l'Etat dans le cadre des négociations de nouveaux accords aériens avec la Chine, les 15 et 16 septembre à Pékin, afin d'autoriser la Polynésie effectuer des vols directs depuis Papeete. L'ouverture de liaisons aériennes s'inscrit dans la volonté affirmée de conquête du marché touristique chinois, exprimée de façon constante par le Ministre du tourisme, qui a relancé la participation du Pays à l'exposition universelle de Shanghai, et participé en mai dernier à la signature d'un accord permettant l'utilisation des cartes bancaires chinoises CUP en Polynésie.

L'annonce faite cette semaine à Paris par les conseillers techniques du Ministère de l'Outre Mer de faire aboutir dans quelques semaines un projet de textes facilitant la délivrance des visas aux ressortissants chinois, permet d'envisager sereinement l'avenir sur ce marché émergent.